



EXTENSION DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE GENÈVE

FONDATION DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE GENÈVE

FREI REZAKHANLOU ARCHITECTES - FRAR.CH



L'implantation du nouveau bâtiment, fixé par le plan de quartier, définit une cour au centre du campus. Sous la cour, les équipements collectifs (salles de fête, de musique, de projection, de jeux, sauna et squash) sont disposés autour de trois patios. Accessible par le sous-sol de tous les bâtiments existants, ce nouveau lieu de rassemblement propose une place conviviale propice aux échanges et valorise activement la vie du campus.

La typologie des logements confère une identité propre aux logements pour étudiants et valorise l'esprit communautaire, tout en préservant l'intimité de la vie privée.

Les 75 studios et appartements accueillant 300 étudiants sont disposés autour d'un atrium central recouvert



d'une verrière mobile et contenant les circulations verticales. Ce grand puits de lumière fonctionne comme catalyseur des rapports sociaux entre les résidents ; il s'enrichit de dégagements conviviaux, privilégie les contacts visuels et les transparences. Sa fonction régulatrice du climat intérieur garantit une utilisation rationnelle de l'énergie.

La chambre de l'étudiant est la matrice structurelle du bâtiment ; cette cellule individuelle détermine également l'identité visuelle de la façade. La cuisine/séjour et le couloir des chambres participent à la vie commu-

nautaire du bâtiment au travers d'une façade intérieure largement vitrée, ponctuée de bow-window et équipée de rideaux intérieurs colorés. Des loggias offrent un espace extérieur à chaque logement.

Au rez-de-chaussée se trouve également une crèche pour 60 enfants, accessible directement depuis la cour.

La mise en place d'une structure modulaire et d'éléments préfabriqués (prédalles, façades, salles de bain) a permis une construction rationnelle et économique en 18 mois.



SALLE DE SPORT ET DE SPECTACLE FRANÇOISE F. HUGUENIN

BRILLANTMONT INTERNATIONAL SCHOOL LAUSANNE

FREI REZAKHANLOU ARCHITECTES - FRAR.CH

Situé en plein centre-ville, dans une zone résidentielle, le campus de l'Ecole internationale Brillantmont est composé de bâtiments construits par l'architecte Francis Isoz entre 1896 et 1928 et inscrits à l'inventaire des sites et monuments historiques du Canton de Vaud. Ils sont implantés dans un parc lui aussi classé jardin historique.

L'espace disponible pour la construction d'un nouveau bâtiment dans la propriété est très restreint; l'insertion de la nouvelle salle polyvalente doit s'opérer de manière précise et délicate entre les bâtiments et les arbres existants.

Afin de préserver la valeur patrimoniale et la qualité paysagère du lieu, la densification s'effectue par enfouissement; le bâtiment s'enterre dans le terrain en pente pour maintenir les dégagements de vue, la qualité des espaces extérieurs

et pour préserver la surface du terrain de sport existant, qui sera reconstruit sur le toit de la salle.

Un volume très compact de 8'000 m³ prend place sous le terrain de basket existant, là où aucune autre construction ne pouvait se loger.

L'espace de la salle de sport est flanqué sur ses côtés de différents volumes répondant aux différentes fonctions qui confèrent une certaine polyvalence au bâtiment: scène, salle de musique, balcon pour spectateurs et foyer.

La lumière naturelle est conduite à l'intérieur du bâtiment à travers quatre puits de lumière disposés aux quatre points cardinaux. Ce sont les seuls éléments du bâtiment qui émergent à la surface du jardin et qui témoignent de la présence de l'ouvrage enterré.

Chacun de ces lanterneaux est habité



par une fonction spécifique: la circulation principale à l'Ouest, le balcon au Nord, le foyer au Sud et la scène à l'Est. Ils servent de repère aux utilisateurs, situés à neuf mètres sous terre, en leur permettant d'établir un contact visuel avec le reste du campus. Grâce au travail de la lumière naturelle, la sensation d'enfouissement n'est pas perceptible.

Les matériaux utilisés sont laissés à l'état brut, notamment la structure, qui est en béton armé apparent.

Des rideaux obscurcissant en fils de soie dorés permettent de transformer la salle de sport en salle de spectacle pour 350 personnes assises.

L'énergie nécessaire au chauffage et à l'eau chaude sanitaire est fournie par le réseau urbain de chauffage à distance. Il n'y a pas de chaudière, ni citerne, ni cheminée.

Par le fait d'être presque totalement enterrée, l'enveloppe du bâtiment limite les déperditions de chaleur et empêche la surchauffe estivale.

TRANSFORMATION D'UNE VIEILLE MAISON À DOUVAINE (FR)

CLIENT PRIVÉ

FREI REZAKHANLOU ARCHITECTES - FRAR.CH

La maison était dans un très mauvais état nécessitant une transformation lourde en vue de devenir la résidence secondaire d'une famille de quatre ; le couple propriétaire et leur deux enfants d'âge d'adulte. Ils souhaitaient trois unités indépendantes mais communicantes.

La maison est la dernière d'un vieux bourg contigüe et bénéficie ainsi de trois façades. Derrière se trouvait une dépendance, également en ruine.

Les murs contenaient autant du gravat que de la pierre et les minces planchers en bois étaient effondrés. Malgré cela, la municipalité a exigé

le maintien à l'identique de toutes les façades. Une nouvelle façade pour la dépendance a été finalement autorisée.

Les murs sont couverts, des deux côtés, d'un épais crépi isolant et fenêtres et volets sont en chêne massif.

D'importants travaux de béton ont été entrepris afin de solidifier les fondations et de stabiliser les murs avec des empôchements des nouvelles dalles. Un noyau en béton armé sur toute la hauteur, contenant les salles d'eau à chaque étage, assure le contreventement de l'ensemble. De plus, ce noyau rend possible le concept spatiale de toute la maison.

L'appartement principal occupe tout le rez-de-chaussée ; avec séjour, cuisine, chambre d'amis et salle à manger sur double hauteur. La mezzanine de cet espace mène à la chambre des parents. Les portes de communication des deux autres appartements s'ouvrent, également, sur cette mezzanine.

L'appartement de la fille est essentiellement un espace ouvert sous le toit et une cuisine au premier étage accédée par un escalier extérieur. L'entrée du duplex du fils se trouve sur la terrasse arrière et par un nouvel escalier menant à l'appartement.

